

M. Hervé Morin
Président
de la Région Normandie
Abbaye aux Dames
Place Reine Mathilde
CS 50523 14035
Caen Cedex 1

Le 24 juillet 2020,

Objet : accès à la gare
de Paris-Saint-Lazare
et politique ferroviaire

Monsieur le Président,

Comme usagers du train et élus normands, nous partageons avec vous le constat que l'amélioration de l'accès à la gare de Paris-Saint-Lazare est indispensable à nos territoires et aux besoins de mobilité des habitants, de même que le maillage du réseau régional existant l'est pour les déplacements du quotidien à l'intérieur de notre région et avec les régions voisines.

Même s'il faudra s'assurer que les actes suivent les mots, nous notons avec satisfaction que le Président de la République au cours de ses dernières interventions est revenu à plusieurs reprises sur le transport ferroviaire, soulignant la nécessité d'un engagement public fort pour le soutenir à l'heure où nous faisons face à l'urgence climatique. Il y aurait donc du côté de l'Etat des intentions – à ce stade, affichées – de soutenir les programmes de travaux indispensables au confortement de l'offre ferroviaire. Il ne s'agit pas des Intercités/TET, mais dans un registre proche le ministre des Transports vient de son côté d'annoncer l'objectif de rouvrir 9 000 kilomètres de petites lignes. Enfin, il convient de signaler que le dernier projet de loi de finances rectificatives prévoit 250 millions d'euros supplémentaires pour l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF). On pourrait donc raisonnablement espérer que du côté de l'Etat, il y ait dans la période qui va s'ouvrir pour le chemin de fer un peu de grain à moudre, comme disaient nos anciens, d'autant que le plan européen annoncé à grand renfort de communication présidentielle devrait flécher 30% des crédits sur des dépenses en lien avec les défis environnementaux. Voilà pour le contexte général.

Le courrier que vous venez d'adresser aux présidents des agglomérations et des départements normands pour signature et qui sera destiné au Premier ministre, dont nous avons pris connaissance, souligne à juste raison la nécessité d'investir rapidement pour remédier au problème des cisaillements entre les voies vers la Normandie et celles qui desservent l'Ile-de-France. Vous rappelez le diagnostic connu d'un accroissement du trafic dans l'ouest parisien - plaçant Saint-Lazare en tête des gares les plus fréquentées - qui génère de nombreux retards, lesquels pénalisent les voyageurs et favorisent des renoncements au train au bénéfice du transport individuel au détriment des objectifs de réduction des gaz à effet de serre. Vous l'indiquez, pour faire sauter un des goulots d'étranglement qui embolisent le réseau ferroviaire de l'ouest parisien, la solution préconisée consiste en la création d'un croisement dénivelé, dit saut-de-mouton, entre les voies ferrées à Clichy, en amont de la gare Saint-Lazare.

Plus tôt ces travaux seront réalisés, plus tôt les liaisons Normandie-Paris s'amélioreront au bénéfice de tous. Pour faire aboutir ce projet ferroviaire interrégional qui implique Normandie et Ile de France, notre région a intérêt à parler au Premier ministre d'une même et unique voix. C'est ainsi que nous comprenons votre appel aux collectivités. **Ce front commun nous semble effectivement le plus sûr moyen de peser sur l'Etat qui demeure le garant de l'aménagement équilibré du territoire et qui, à ce titre, doit nous assurer – c'est l'intérêt des Normands - qu'aucune des parties concernées par l'aménagement de ce saut-de-mouton dont vous chiffrez le coût à 160/200 millions d'euros ne puisse s'exonérer de sa responsabilité.**

Dans cette perspective, nous vous indiquons notre disponibilité pour, dès la rentrée, travailler avec vous et l'ensemble des acteurs régionaux concernés par cette question ferroviaire stratégique que sont les maires et élus intercommunaux, départementaux, les associations représentant les usagers, les représentants de la SNCF et les syndicats de cheminots. Une réunion organisée rapidement sous votre autorité permettrait d'éclairer pleinement les élus normands que vous sollicitez pour leur proposer de faire savoir au chef du gouvernement que leurs collectivités respectives sont prêtes à cofinancer ce projet d'infrastructure ferroviaire en région parisienne.

A l'heure où on parle tant de nouveaux partenariats entre l'Etat et les territoires, d'une nouvelle étape de décentralisation qui serait fondée sur la différenciation territoriale, l'expérimentation... les collectivités ont plus que jamais besoin de visibilité pour décider en toute connaissance de cause et appréhender au mieux les conséquences dans le temps d'un choix important qu'elles feraient aujourd'hui en allant bien au-delà de leur champ habituel d'interventions et de leur géographie.

A cet égard, plusieurs points méritent à notre sens un partage d'informations plus approfondi et actualisé avec les acteurs du territoire. Dans l'espoir que notre proposition de réunion des acteurs retiendra votre attention, nous suggérons que cet échange puisse s'organiser autour d'une présentation juridique, technique, financière, calendaire détaillée de l'aménagement d'infrastructure envisagé en amont de la gare Saint-Lazare pour lequel vous demandez l'engagement des départements et des agglomérations ; d'un point sur l'état des négociations avec la Région Ile-de-France sur les financements ferroviaires interrégionaux ; d'un point sur le volet ferroviaire du contrat de plan Etat-Région (2015-2020) et sur les scénarios envisagés pour l'après, prolongation de l'actuel CPER jusqu'en 2022, contractualisation spécifique 2023-2027 sur le sujet des transports ou intégration du volet transport à un nouveau

CPER 2021-2027 ; d'un point détaillé sur la politique ferroviaire régionale, état d'avancement, prochaines étapes et incidences financières pour la Région à court, moyen et long termes, et enfin, comme le train normand est un tout, d'une discussion ouverte sur les négociations que la Normandie pourraient utilement mener avec l'Etat pour l'amélioration, le renforcement de nos lignes TER au vu des récentes déclarations présidentielles et ministérielles qu'il faut considérer comme des opportunités, à confirmer !

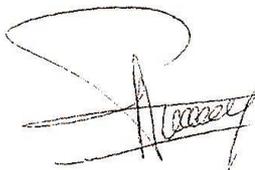
Persuadé que vous étudierez avec la plus grande attention notre proposition pour le ferroviaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.



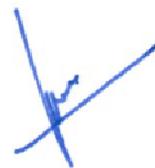
Sébastien JUMEL
député
de Seine-Maritime



Céline BRULIN
Sénatrice
de Seine-Maritime



Jean-Paul LECOQ
député
de Seine-Maritime



Hubert WULFRANC
député
de Seine-Maritime

Copie de ce courrier adressé aux présidents de départements normands et d'agglomérations normandes.